



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

capacités d'accueil

Question écrite n° 27153

Texte de la question

M. Vincent Burroni attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la fermeture du centre d'accueil de la Sécurité Sociale de Châteauneuf-les-Martigues. Cette mesure qui s'inscrit dans le cadre d'un redéploiement global visant à regrouper les métiers, est avant tout, contraire à la continuité du service de proximité. En effet, les personnes ayant recours à ce service sont, dans la majorité des cas, soit affaiblies soit âgées. Cette mesure a donc pour conséquence de contraindre les habitants de Châteauneuf-les-Martigues à se déplacer dans la ville voisine de Marignane or la plupart d'entre elles ne sont pas véhiculées voire pas même en capacité de s'y rendre. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur la question et de lui indiquer si la possibilité de conserver un service d'accueil minimum peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Burroni](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27153

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5350

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)